



## ÉCOLE DE BIODANZA® ROLANDO TORO MÉDITERRANÉE Association CADRE MÉDITERRANÉE

Formation des Facilitateurs de Biodanza Système Rolando Toro Araneda  
[www.ecolebiodanza-med.com](http://www.ecolebiodanza-med.com)

Membre de l'International Biocentric Federation – IBFed

Membre de l'Association des Écoles de Biodanza en France – ASSEB

**Document** : Dossier de candidature – Cycle 9

**Version du** : 21/08/2026



### OUVERTURE DU 9<sup>ème</sup> CYCLE DE FORMATION

Chers amies et amis de la Biodanza®,

C'est avec une grande joie que l'équipe de direction de l'École de Biodanza® Rolando Toro Méditerranée vous annonce l'ouverture des candidatures pour notre **neuvième cycle de formation de Facilitateurs de Biodanza®**.

Vous souhaitez approfondir votre pratique de la Biodanza et peut-être devenir Facilitateur ?

Ce nouveau cycle de formation est une opportunité unique pour concrétiser votre désir et vous engager sur la voie de la transmission ou approfondir votre processus personnel en Biodanza.

#### **Pour tout savoir sur la formation :**

Notre dossier de présentation, disponible sur notre site, détaille le programme, le processus de formation, le règlement et la vision de notre École. Nous vous invitons à le consulter attentivement avant de candidater : <https://www.ecolebiodanza-med.com/formation-facilitateurs>

#### **Pour candidater, il vous suffit de :**

1. Remplir le dossier de candidature du 9<sup>ème</sup> cycle de formation ci-après.
2. Nous le retourner :
  - Par voie postale à l'adresse : École de Biodanza - Chez Catherine Charbonnier - 615 Chemin des Rougières – 06510 Carros
  - En le confiant à votre facilitateur habituel qui nous le fera parvenir.
  - Par email à : [michel.bercher@wanadoo.fr](mailto:michel.bercher@wanadoo.fr)

N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous avez des questions. Nous sommes là pour vous aider.

- Michel Bercher : 06 40 59 30 58
- Catherine Charbonnier : 06 77 86 66 05
- Nathalie Pacoret : 06 80 24 05 98

#### **Après votre inscription**

Dès réception de votre dossier de candidature et après examen de celui-ci, nous vous adresserons une confirmation d'inscription à la formation avec les détails pratiques relatifs à votre participation. A la suite de quoi nous aurons le plaisir de nous rencontrer lors du module d'inauguration de la formation qui se tiendra les **18 et 19 septembre 2027**. Au cours de ce module inaugural, nous vous remettrons votre carnet individuel de suivi de formation qui sera complété par nos soins tout au long de votre cursus. Il devra donc vous accompagner à tous les modules, afin d'être signé par le formateur didacticien.

Nous avons hâte de vous accueillir et de partager avec vous cette magnifique aventure.

Bien chaleureusement,

#### **L'équipe de Direction :**

Catherine Charbonnier, Hélène Jeanne Lévy Benseft, Michel Bercher, Nathalie Pacoret



# ÉCOLE DE BIODANZA® ROLANDO TORO MÉDITERRANÉE

## Association CADRE MÉDITERRANÉE

Formation des Facilitateurs de Biodanza Système Rolando Toro Araneda

[www.ecolebiodanza-med.com](http://www.ecolebiodanza-med.com)

Membre de l'International Biocentric Federation – IBFed

Membre de l'Association des Écoles de Biodanza en France – ASSEB

**Document** : Dossier de candidature – Cycle 9

**Version du** : 15/08/2026



Système Rolando Toro Araneda

### DOSSIER DE CANDIDATURE – 9<sup>ème</sup> CYCLE DE FORMATION

(A retourner dûment complétée)

#### 1. CHOIX DU STATUT POUR CE CYCLE

Je souhaite m'inscrire à la formation de Professeur(e) de Biodanza®, pour le 9<sup>ème</sup> cycle qui débutera le weekend des 18 et 19 Septembre 2027 en qualité de :

☐ **Élève en formation** – J'ai le projet de devenir un jour Facilitatrice / Facilitateur de Biodanza et je souhaite suivre l'intégralité du parcours de formation dans cette perspective et aussi pour approfondir mon processus personnel en Biodanza.

☐ **Élève auditeur** – Je souhaite suivre ce parcours de formation uniquement pour en approfondir mon processus personnel en Biodanza. Je me réserve la possibilité ultérieure de changer de statut pour celui d'Élève en formation.

#### 2. IDENTITÉ

Prénom / NOM : \_\_\_\_\_

Date de Naissance :     /     /

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) / Pacsé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf/Veuve ☐ Autre

Profession / activité principale : \_\_\_\_\_

Niveau d'études / formation(s) antérieure(s) : \_\_\_\_\_

#### 3. COORDONNÉES

Adresse Complète : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

(Merci de bien vérifier la validité de votre email, car il servira pour toutes les communications officielles)

#### 4. PRATIQUE ACTUELLE DE LA BIODANZA

Facilitateur habituel : \_\_\_\_\_ Ville et lieu de pratique : \_\_\_\_\_

Depuis combien de temps pratiquez-vous la Biodanza ? \_\_\_\_\_

Fréquence actuelle : ☐ Hebdomadaire ☐ Bimensuelle ☐ Ponctuelle ☐ Autre (précisez) \_\_\_\_\_

**5. VOTRE EXPERIENCE EN BIODANZA** (développez sur feuille libre si nécessaire)



## ÉCOLE DE BIODANZA® ROLANDO TORO MÉDITERRANÉE Association CADRE MÉDITERRANÉE

Formation des Facilitateurs de Biodanza Système Rolando Toro Araneda

[www.ecolebiodanza-med.com](http://www.ecolebiodanza-med.com)

Membre de l'International Biocentric Federation – IBFed

Membre de l'Association des Écoles de Biodanza en France – ASSEB

**Document** : Dossier de candidature – Cycle 9

**Version du** : 15/08/2026



Système Rolando Toro Araneda

### CONVENTION DE FORMATION

Entre les soussignés,

#### **D'une part :**

l'École de Biodanza® Rolando Toro Méditerranée, constituée en Association loi 1901 sous le nom de Association C.A.D.R.E. Méditerranée, dont le siège social est situé 615 Chemin des Rougières, 06510 Carros, représentée par son président en exercice et les membres du comité directeur, dûment habilités aux fins des présentes.

#### **Et, d'autre part :**

L'élève en formation ou l'élève auditeur (Prénom Nom) : \_\_\_\_\_

Il est convenu ce qui suit :

#### **Article 1 – Objet de la convention**

La présente convention a pour objet l'inscription de l'élève à la formation de **Facilitateur de Biodanza® Système Rolando Toro Araneda - IBFed**, dispensée par l'École de Biodanza® Rolando Toro Méditerranée.

#### **Article 2 – Durée et organisation de la formation**

La formation se déroule sur un cycle indissociable de 32 modules, conformément au Programme Unique de Formation défini par Rolando Toro Araneda, créateur du système.

La formation du Cycle 9 débutera en Septembre 2027, et sauf contingences, la fin de la formation est prévue pour Juin 2030.

La durée totale de la formation est estimée à 500 heures, réparties en enseignements théoriques, pratiques, supervisions et travail personnel.

#### **Les modules sont organisés selon le calendrier suivant :**

- Un week-end par mois, du vendredi 20h00 au dimanche 17h30 (sauf pour les modules de 3 jours mentionnés sur le calendrier de formation).
- Le calendrier prévisionnel des modules est consultable sur le site internet de l'école : <https://www.ecolebiodanza-med.com/formation-facilitateurs>

En cas de force majeure ou de contrainte indépendante de la volonté de l'école, les dates et lieux pourront être modifiés sous réserve d'une information préalable de l'élève dans un délai raisonnable. (au moins 15 jours avant la date initialement prévue, sauf cas d'urgence).

### Article 3 – Contenu pédagogique

Le contenu de chaque module est constitué d'une partie théorique et d'une partie pratique. L'élève reçoit pour chaque module une documentation spécifique.

Un programme détaillé de la formation, incluant la liste des modules et leurs objectifs pédagogiques, est tenu à disposition de l'élève sur demande et sur le site internet de l'école.

### Article 4 – Coût de la formation et modalités de paiement

Le coût de la formation est établi comme suit (prix unitaires TTC) :

| Type de module                         | Prix unitaire |
|----------------------------------------|---------------|
| Modules généraux et de méthodologie    | 160 €         |
| Modules de 3 jours pleins              | 160 €         |
| Modules « Projet Minotaure » (défiant) | 220 €         |
| Supervision                            | 160 €         |
| Accompagnement d'une monographie       | 160 €         |

**Le prix de chaque module comprend** : L'enseignement, la documentation pédagogique associée, le suivi pédagogique individuel.

**Modalités de paiement** : Chaque module est réglé au moment de sa réalisation, avant le début du cours, en espèces, par chèque ou par virement bancaire.

**Attestation de paiement** : Elle peut être délivrée à l'élève à sa demande. Généralement, les attestations de paiement sont établies deux fois par an. Une attestation en juin (modules de janvier à juin) et une attestation en décembre (modules de juillet à décembre). Les attestations sont envoyées par mail au format pdf.

### Article 5 – Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme de Facilitateur de Biodanza® Système Rolando Toro Araneda, l'élève en formation doit remplir l'intégralité des conditions suivantes :

- 5.1. Avoir suivi l'ensemble de tous les modules de la formation.
- 5.2. Avoir remis et validé l'ensemble des comptes rendus de modules dans les délais impartis.
- 5.3. Avoir été autorisé à faciliter un groupe d'apprentissage hebdomadaire (critères d'aptitude pédagogique et personnelle).
- 5.4. Avoir complété le cycle des supervisions (minimum 8 supervisions) et être validé.
- 5.5. Présenter et soutenir une monographie sur un thème lié à la Biodanza®, dont le sujet est validé par la direction pédagogique.

Pour plus de précisions, consulter le Règlement des écoles de Biodanza.

## **Article 6 – Obligations de l'élève en formation et de l'élève auditeur**

### **L'élève en formation s'engage à :**

1. Assister à l'ensemble des 32 modules de formation au sein de son école sauf cas de force majeure dûment justifié.
2. Remettre un compte rendu pour chaque module réalisé au cours des deux premières années de la formation.
3. Pratiquer la Biodanza® de manière régulière, en dehors des modules de formation, pour favoriser l'intégration des apprentissages.
4. Respecter les règles déontologiques et pédagogiques définies dans le Règlement de l'école.
5. Informer l'école de tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, email) dans un délai de 15 jours.

**L'élève auditeur**, quant à lui, n'est pas tenu de remettre de compte rendu. Il s'engage néanmoins à respecter les points 1, 3, 4 et 5 du présent article. Dans le cas où il changerait de statut (devenant Élève en formation) l'élève auditeur s'engage à réaliser la totalité des comptes rendus demandés dans le cadre de son nouveau statut.

## **Article 7 – Assiduité et absences**

L'élève en formation comme l'élève auditeur s'engage à une présence assidue et au respect des horaires définis à l'Article 2.

Toute absence doit être signalée à l'école avant le début du module concerné et être dûment justifiée (certificat médical, motif familial impérieux, etc.).

La validation de chaque module de la formation est assujettie à la présence effective de l'élève au dit module ainsi qu'à la remise du compte rendu qui s'y rapporte.

## **Article 8 – Récupération des modules manqués**

En cas d'absence à un module, l'élève devra le récupérer selon les modalités suivantes :

- Lors d'une session ultérieure organisée par sa propre école,
- Ou dans une autre école de Biodanza® reconnue par la Fédération Internationale (IBFed).

La récupération est validée par la direction pédagogique après présentation d'une attestation de suivi et d'un compte rendu.

Les frais éventuels liés à cette récupération sont à la charge de l'élève.

## **Article 9 – Interruption de la formation par l'élève**

En cas d'interruption justifiée de la formation (maladie longue, maternité, etc.), l'école remettra à l'élève une attestation de fréquentation mentionnant les modules réalisés et validés par les comptes rendus respectifs.

Cette attestation pourra être utilisée pour une reprise ultérieure de la formation, sous réserve des conditions en vigueur à ce moment.

## **Article 10 – Mise à disposition du matériel pédagogique**

L'école s'engage à fournir à l'élève le matériel de travail (catalogue des exercices, des musiques et des consignes) dont il aura besoin pour pratiquer son activité de Facilitateur de Biodanza dans de bonnes conditions.

Ce matériel sera remis au cours de la méthodologie (3<sup>ème</sup> année), permettant à l'élève de travailler pour la suite du cursus.

## **Article 11 – Autorisation d'animer avant l'obtention du diplôme**

L'élève s'engage à ne pas animer d'activité de Biodanza® d'aucune sorte avant d'y avoir été dûment autorisé par écrit par la direction de l'école.

En l'absence d'autorisation, l'élève s'interdit toute animation publique ou privée de Biodanza®.

Après le module correspondant à la Méthodologie V, la Direction de l'école pourra, selon sa propre appréciation, autoriser l'élève à commencer son cycle d'apprentissage sous supervision.

### **Conditions pour être autorisé à faciliter un groupe de Biodanza :**

- N'avoir pas plus de trois modules à récupérer sur l'ensemble de la formation à la date de cette approbation ;
- Avoir fait 80% des comptes rendus théoriques sur la totalité des modules effectués ;
- Avoir une qualité de mouvement correcte et une bonne qualité vivencielle ;
- Avoir une bonne qualité affective observable tout au long de la formation ;
- Ne pas avoir de pathologie psychologique avérée.

L'autorisation est délivrée à l'élève par écrit par l'école et mentionne expressément les engagements sur l'honneur que doit respecter l'élève dans le cadre de la facilitation de son groupe d'apprentissage.

## **Article 12 – Les supervisions**

Les supervisions ont pour objectif d'accompagner l'élève dans l'acquisition des compétences d'animation. L'élève anime une séance de Biodanza® en situation réelle (généralement son groupe hebdomadaire d'apprentissage), sous le regard d'un superviseur agréé par l'école. Un retour personnalisé est ensuite délivré à l'élève.

Les supervisions sont soumises à validation par le superviseur.

## **Article 13 – La Monographie**

À la fin de la phase dite « de supervision/titularisation », l'élève stagiaire devra élaborer une monographie sur un thème de son choix (théorique et/ou pratique) approuvé par la Direction de l'école.

Le thème théorique devra aborder un ou plusieurs aspects de la théorie de la Biodanza tandis que le sujet pratique concernera directement le groupe de participants avec lequel l'élève stagiaire aura réalisé ses supervisions.

## Article 14 - Diplôme et cadre de facilitation

Une fois le diplôme obtenu, l'élève diplômé est habilité à faciliter des groupes et des stages de Biodanza® dans le lieu (ville ou pays) de son choix et en respectant les principes du Système Rolando Toro Araneda et les Accords de Convivence de l'IBFed.

Il aura la possibilité de s'inscrire auprès de l'Association des Professionnels de sa région et/ou de la Fédération Française des Professionnels de Biodanza® Système Rolando Toro.

## Article 15 – Assurance

L'élève atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant sa participation à l'activité de Biodanza®.

Il s'engage à produire une attestation d'assurance à jour sur simple demande de l'école.

## Article 16 – Règlement de l'École

Le Règlement de l'École fait partie intégrante de la présente convention de formation. Il couvre notamment :

- Les conditions générales de fonctionnement,
- Les modalités de validation des modules,
- Les règles de supervision et de monographie,
- Les restrictions liées à l'activité d'enseignement,
- Les restrictions liées à l'activité de supervision, monographie, titularisation)
- Les procédures de titularisation.

L'élève déclare avoir pris connaissance du Règlement de l'école dans sa version en vigueur à la date de signature de la présente convention et en accepter l'intégralité des dispositions.

Ce règlement est consultable sur le site internet de l'École : <https://www.ecolebiodanza-med.com/formation-facilitateurs>

## Article 17 – Exemplaires et durée de la convention

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux, un pour chaque partie, qui reconnaissent en avoir reçu chacun un.

Elle entre en vigueur à compter de la date de la dernière signature.

|                                                                                                                             |                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Fait à :</b><br><b>Le :</b>                                                                                              | <b>Fait à :</b><br><b>Le :</b>                                                                                                   |
| <b>L'élève en formation ou l'élève auditeur</b><br><i>(Prénom Nom, signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)</i> | <b>Pour l'association C.A.D.R.E. Méditerranée</b><br><i>(Nom, fonction, signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)</i> |

# Ecole Rolando Toro Méditerranée - Calendrier Formation Cycle 9

## 1ère année (2027 - 2028) - Les fondamentaux de la Biodanza

**Contact inscription :** Michel Bercher - 06 40 59 30 58 - [michel.bercher@wanadoo.fr](mailto:michel.bercher@wanadoo.fr)

**La formation se déroule à La Colline des Anges :** 127 chemin des Courraouts - 06330 Roquefort les Pins

Version du 21/08/2026

| N°  | Thème                                                                        | Date                                                                     | Horaires - Tarif                                                                        | Lieu                    | Intervenant(s)                                                   |
|-----|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------------------------------|
| M1  | Inauguration du Cycle 9 -<br>Intégration du groupe, accueil et<br>historique | Du samedi 18 septembre (10h)<br>au dimanche 19 septembre 2027<br>(17h30) | Samedi (10h - 19h) -<br>accueil dès 9h, dimanche<br>(9h30 - 17h30) - Tarif 160€         | La Colline<br>des Anges | Catherine<br>Charbonnier,<br>Nathalie Pacoret,<br>Michel Bercher |
| M2  | La Vivencia en Biodanza                                                      | Du vendredi 15 octobre (20h) au<br>dimanche 17 octobre 2027<br>(17h30)   | Vendredi (20h - 23h),<br>samedi (10h - 20h),<br>dimanche (9h30 - 18h) -<br>Tarif : 160€ | La Colline<br>des Anges | Catherine<br>Charbonnier,<br>Nathalie Pacoret,<br>Michel Bercher |
| M3  | Définition et Modèle Théorique                                               | Du vendredi 19 novembre (20h)<br>au dimanche 21 novembre 2027<br>(17h30) | Vendredi (20h - 23h),<br>samedi (10h - 20h),<br>dimanche (9h30 - 18h) -<br>Tarif : 160€ | La Colline<br>des Anges | Hélène Jeanne<br>Lévy Benseft                                    |
| M4  | Inconscient Vital et Principe<br>Biocentrique                                | Du vendredi 10 décembre (20h)<br>au dimanche 12 décembre 2027<br>(17h30) | Vendredi (20h - 23h),<br>samedi (10h - 20h),<br>dimanche (9h30 - 18h) -<br>Tarif : 160€ | La Colline<br>des Anges | Hélène Jeanne<br>Lévy Benseft                                    |
| M5  | Fondements biologiques                                                       | Du vendredi 14 janvier (20h) au<br>dimanche 16 janvier 2028 (17h30)      | Vendredi (20h - 23h),<br>samedi (10h - 20h),<br>dimanche (9h30 - 18h) -<br>Tarif : 160€ | La Colline<br>des Anges | Michel Bercher,<br>Catherine<br>Charbonnier,<br>Nathalie Pacoret |
| M6  | Les aspects Physiologiques de la<br>Biodanza                                 | Du vendredi 18 février (20h) au<br>dimanche 20 février 2028 (17h30)      | Vendredi (20h - 23h),<br>samedi (10h - 20h),<br>dimanche (9h30 - 18h) -<br>Tarif : 160€ | La Colline<br>des Anges | Patricia Piva<br>Aicardi, Raphaël<br>Rosenmann                   |
| M7  | Les Antécédents Psychologiques<br>de la Biodanza                             | Du vendredi 17 mars (20h) au<br>dimanche 19 mars 2028 (17h30)            | Vendredi (20h - 23h),<br>samedi (10h - 20h),<br>dimanche (9h30 - 18h) -<br>Tarif : 160€ | La Colline<br>des Anges | Horacio Lopes                                                    |
| M8  | Antécédents Mythiques et<br>Philosophiques                                   | Du vendredi 21 avril (20h) au<br>dimanche 23 avril 2028 (17h30)          | Vendredi (20h - 23h),<br>samedi (10h - 20h),<br>dimanche (9h30 - 18h) -<br>Tarif : 160€ | La Colline<br>des Anges | Mathieu<br>Tournoud                                              |
| M9  | Identité et Intégration                                                      | Du vendredi 19 mai (20h) au<br>dimanche 21 mai 2028 (17h30)              | Vendredi (20h - 23h),<br>samedi (10h - 20h),<br>dimanche (9h30 - 18h) -<br>Tarif : 160€ | La Colline<br>des Anges | Hélène Jeanne<br>Lévy Benseft                                    |
| M10 | Transe et Régression en Biodanza                                             | Du vendredi 16 juin (20h) au<br>dimanche 18 juin 2028 (17h30)            | Vendredi (20h - 23h),<br>samedi (10h - 20h),<br>dimanche (9h30 - 18h) -<br>Tarif : 160€ | La Colline<br>des Anges | Hélène Jeanne<br>Lévy Benseft                                    |

# Ecole Rolando Toro Méditerranée - Calendrier Formation Cycle 9

## 2ème année (2028 - 2029) - Les spécificités de la Biodanza

**Contact inscription :** Michel Bercher - 06 40 59 30 58 - [michel.bercher@wanadoo.fr](mailto:michel.bercher@wanadoo.fr)

**La formation se déroule à La Colline des Anges :** 127 chemin des Courraouts - 06330 Roquefort les Pins

Version du 21/08/2026

| N°  | Thème                                   | Date                                                                 | Horaires - Tarif                                                               | Lieu                 | Intervenant(s)                                          |
|-----|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------|
| M11 | Le Contact et la Caresse en Biodanza    | Du vendredi 22 septembre (20h) au dimanche 24 septembre 2028 (17h30) | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | Sandra Salmaso                                          |
| M12 | Le Mouvement Humain                     | Du vendredi 20 octobre (20h) au dimanche 22 octobre 2028 (17h30)     | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | Michel Bercher, Catherine Charbonnier, Nathalie Pacoret |
| M13 | Les Mécanismes d'action de la Biodanza  | Du vendredi 17 novembre (20h) au dimanche 19 novembre 2028 (17h30)   | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | Hélène Jeanne Lévy Benseft                              |
| M14 | La Vitalité en Biodanza                 | Du vendredi 15 décembre (20h) au dimanche 17 décembre 2028 (17h30)   | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | Hélène Jeanne Lévy Benseft                              |
| M15 | La Sexualité en Biodanza                | Du vendredi 19 janvier (20h) au dimanche 21 janvier 2029 (17h30)     | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | José Neves, Irene Franco                                |
| M16 | La Créativité en Biodanza               | Du vendredi 16 février (20h) au dimanche 18 février 2029 (17h30)     | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | Nathalie Pacoret, Catherine Charbonnier, Michel Bercher |
| M17 | L'Affectivité en Biodanza               | Du vendredi 16 mars (20h) au dimanche 18 mars 2029 (17h30)           | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | Catherine Charbonnier, Nathalie Pacoret, Michel Bercher |
| M18 | La Transcendance en Biodanza            | Du vendredi 13 avril (20h) au dimanche 15 avril 2029 (17h30)         | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | Blandine Pillet                                         |
| M19 | La Musique en Biodanza                  | Du vendredi 25 mai (20h) au dimanche 27 mai 2029 (17h30)             | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | Hélène Jeanne Lévy Benseft                              |
| M20 | Méthodologie 1 - La Sémantique musicale | Du vendredi 15 juin (20h) au dimanche 17 juin 2029 (17h30)           | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€ | La Colline des Anges | Hélène Jeanne Lévy Benseft                              |

# Ecole Rolando Toro Méditerranée - Calendrier Formation Cycle 9

## 3ème année (2029 - 2030) - La Méthodologie

**Contact inscription :** Michel Bercher - 06 40 59 30 58 - [michel.bercher@wanadoo.fr](mailto:michel.bercher@wanadoo.fr)

**La formation se déroule à La Colline des Anges :** 127 chemin des Courraouts - 06330 Roquefort les Pins

Version du 21/08/2026

| N°  | Thème                                                                                  | Date                                                                                      | Horaires - Tarif                                                                                        | Lieu                 | Intervenant(s)                                          |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------|
| M21 | Méthodologie 2 - La Séance de Biodanza (1ère partie)                                   | Du vendredi 14 septembre (20h) au dimanche 16 septembre 2029 (17h30)                      | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€                          | La Colline des Anges | Catherine Charbonnier, Nathalie Pacoret, Michel Bercher |
| M22 | Méthodologie 3 - La Séance de Biodanza (2ème partie)                                   | Du vendredi 19 octobre (20h) au dimanche 21 octobre 2029 (17h30)                          | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€                          | La Colline des Anges | Catherine Charbonnier, Nathalie Pacoret, Michel Bercher |
| M23 | Le Projet Minotaure - Groupe 1 (200 € pour les défiants)                               | Du vendredi 23 novembre (10h) au dimanche 25 novembre 2029 (17h30) (3 journées complètes) | Vendredi (10h - 20h) - accueil dès 9h30, samedi (10h - 23h30), dimanche (9h30 - 17h30), (défiants 220€) | La Colline des Anges | Catherine Charbonnier, Nathalie Pacoret, Michel Bercher |
| M24 | Méthodologie 4 - Le Processus hebdomadaire de Biodanza et Stages/Extensions            | Du vendredi 14 décembre (20h) au dimanche 16 décembre 2029 (17h30)                        | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€                          | La Colline des Anges | Hélène Jeanne Lévy Benseft                              |
| M25 | Méthodologie 5 - Le Groupe de Biodanza                                                 | Du vendredi 18 janvier (20h) au dimanche 20 janvier 2030 (17h30)                          | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€                          | La Colline des Anges | Hélène Jeanne Lévy Benseft                              |
| M26 | Méthodologie 6 - Les Critères d'évaluation du processus de Biodanza                    | Du vendredi 15 février (20h) au dimanche 17 février 2030 (17h30)                          | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€                          | La Colline des Anges | Catherine Charbonnier, Nathalie Pacoret, Michel Bercher |
| M27 | Le Projet Minotaure - Groupe 2                                                         | Du vendredi 15 mars (10h) au dimanche 17 mars 2030 (17h30) (3 journées complètes)         | Vendredi (10h - 20h) - accueil dès 9h30, samedi (10h - 23h30), dimanche (9h30 - 17h30), (défiants 220€) | La Colline des Anges | Catherine Charbonnier, Nathalie Pacoret, Michel Bercher |
| M28 | Action sociale en Biodanza, et Applications - Extensions                               | Du vendredi 12 avril (10h) au dimanche 14 avril 2030 (17h30) (3 journées complètes)       | Vendredi (10h - 20h) - accueil dès 9h30, samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 17h30) - Tarif : 160€     | La Colline des Anges | Catherine Charbonnier, Nathalie Pacoret, Michel Bercher |
| M29 | Méthodologie 7 - Révision d'Exercices - Positions Génératrices et Danses Séquentielles | Du vendredi 17 mai (20h) au dimanche 19 mai 2030 (17h30)                                  | Vendredi (20h - 23h), samedi (10h - 20h), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€                          | La Colline des Anges | Hélène Jeanne Lévy Benseft                              |
| M30 | Ars Magna et Clôture du Cycle 9                                                        | Du vendredi 14 juin (10h) au dimanche 16 juin 2030 (18h), (3 jours complets)              | Vendredi (10h - 20h), samedi (10h - 23h30), dimanche (9h30 - 18h) - Tarif : 160€                        | La Colline des Anges | Hélène Jeanne Lévy Benseft + Equipe                     |